



Ce document est extrait des recommandations de gestion des flambées de maladies transmissibles dans les **lieux d'hébergement collectif du canton de Genève** (<u>lien vers le site</u>).

Elles s'adressent aux responsables, collaborateurs et bénévoles travaillant dans ces lieux.

Poux de tête

→ Lien vers la brochure ge.ch

Informations de base à connaître sur les poux de tête

On différencie:

- Les **poux de tête**, qui sont fréquents surtout chez les enfants qui vont à l'école;
- Les **poux de corps** qu'on retrouve surtout au niveau génital chez les adultes. Les poux de corps sont aussi appelés morpions. Ils ne sont pas traités ici.

Les poux de tête ne causent aucune maladie, mais les démangeaisons sont très désagréables.

A quoi ressemblent les poux de tête ?	Les poux de tête sont des insectes bruns, qui ont la taille d'une graine de sésame. Leurs œufs (ou lentes) sont de couleur beige-gris et ont la taille d'un grain de sable. Les lentes sont fermement accrochées aux cheveux.
	Les poux adultes pondent 7 à 10 lentes par jour à la base des cheveux (sur le 1 ^{er} centimètre). Au bout de 7 à 10 jours, les jeunes poux naissent. Environ 2 à 3 semaines après la ponte, les poux deviennent adultes et peuvent pondre des œufs.
	Les poux se nourrissent de sang humain. S'ils passent plus de 48h en dehors du cuir chevelu, ils meurent.
	Les poux s'accrochent aux cheveux et aux poils, ils fuient la lumière, ils ne sautent pas, ils ne nagent pas, et ils se déplacent rapidement.
Symptômes	Les piqûres des poux causent d'importantes démangeaisons de la tête.
Comment se transmettent les poux d'une personne à l'autre ?	Les poux se transmettent par contact direct quand 2 têtes se touchent. Plus rarement, ils peuvent se transmettre quand les personnes partagent une brosse à cheveux, un bonnet, un manteau avec col, un oreiller, etc. Ils aiment autant les cheveux propres que sales.
Quand les rechercher?	 Lorsque des poux sont présents dans l'entourage (école, crèche, famille, amis) En cas de démangeaisons de la tête En présence de lentes à la base des cheveux (comme des pellicules, mais difficiles à enlever)

Comment les rechercher?	 Mouiller ou laver les cheveux Appliquer généreusement un démêlant Démêler les cheveux à l'aide d'un peigne habituel Passer un peigne fin anti-poux dans les cheveux (acheté en pharmacie): en partant de la base des cheveux, jusqu'à leur pointe, mèche par mèche Entre chaque passage, essuyer le peigne sur un papier ménage pour y déposer les poux éventuels Rincer les cheveux
Que faire?	Avant de commencer, il faut se procurer un peigne anti-poux (trouvable en pharmacie).
	Passer le peigne anti-poux mèche par mèche de la racine à la pointe. Regarder sur le peigne régulièrement pour identifier les poux ou les lentes.
	En présence de poux adultes dans les cheveux :
	 Mouiller les cheveux, mettre du démêlant puis passer le peigne anti-poux 2 à 3 fois par semaine durant 1 mois. En plus, appliquer un produit anti-poux (appliquer selon le mode d'emploi, en respectant les précautions). Ces produits étouffent les poux. 2 à 3 traitements sont nécessaires pour éliminer complètement les poux (1er jour, 8e jour et 15e jour). Utiliser de préférence une brosse à cheveux par personne
	Le produit anti-poux n'est pas nécessaire s'il n'y a que des lentes , sans présence de poux adulte. Il faut alors passer le peigne anti-poux pour enlever toutes les lentes encore 2 fois dans la semaine qui suit. Il faut rester vigilant car des poux peuvent continuer à apparaître.
	Si une personne a des poux, il faut contrôler avec le peigne anti-poux tous les membres de la famille ou de l'entourage.
	 Toutes les personnes qui ont des poux doivent être traitées Il n'est pas nécessaire de traiter préventivement les personnes qui n'ont pas de poux.
	Il n'est pas nécessaire de nettoyer la literie, les vêtements, les peluches, etc.
	Si les poux sont retrouvés chez des enfants, l'école ou la crèche doit être avertie.
A la crèche, à l'école ou au travail	Si le traitement a été commencé, les personnes peuvent se rendre à la crèche / à l'école ou au travail.
Plus d'info sur	https://www.ge.ch/comment-savoir-que-faire-si-mon-enfant-poux